

À une séance régulière des membres du conseil de la Ville de Rouyn-Noranda tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100 de la rue Taschereau Est, le lundi 8 juin 2020 à 20 h, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, à laquelle sont présents les conseillères et les conseillers :

Madame Sylvie Turgeon,	district N° 2 – Rouyn-Noranda-Ouest
Monsieur André Philippon,	district N° 3 – Rouyn-Sud
Madame Claudette Carignan,	district N° 4 – Centre-Ville
Madame Denise Lavallée,	district N° 5 – Noranda
Monsieur Daniel Marcotte,	district N° 6 – De l'Université
Monsieur Luc Lacroix,	district N° 7 – Granada/Bellecombe
Monsieur François Cotnoir,	district N° 8 – Marie-Victorin/du Sourire
Madame Samuelle Ramsay-Houle,	district N° 9 – Évain
Monsieur Cédric Laplante,	district N° 10 – Kekeko
Monsieur Benjamin Tremblay,	district N° 11 – McWatters/Cadillac
Monsieur Stéphane Girard,	district N° 12 – d'Aiguebelle

formant quorum du conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda sous la présidence de Mme Diane Dallaire, mairesse.

Poste vacant, district N° 1 – Noranda-Nord/Lac-Dufault

Sont également présentes : Mme Huguette Lemay, directrice générale (par visioconférence) et M^e Angèle Tousignant, greffière.

Avant de débiter la séance, la mairesse rappelle qu'en raison de la pandémie qui sévit en ce moment (COVID-19), les membres du conseil municipal sont tous présents par visioconférence, tel qu'autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Également, afin de limiter les risques de propagation du virus, la séance est tenue à huis clos, mais est diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Rouyn-Noranda.

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. N° 2020-441 : Il est proposé par la conseillère Claudette Carignan appuyé par le conseiller André Philippon et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant les sujets suivants :

- 7. Affaires générales
 - 7.4 C.M. Acoustique – prolongation de délai de 3 mois pour la construction d'un immeuble
- 10. Procédures administratives
 - 10.6 Résolution adressée au gouvernement fédéral et au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant internet

ADOPTÉE

2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 25 MAI 2020

Rés. N° 2020-442 : Il est proposé par le conseiller Daniel Marcotte appuyé par le conseiller Luc Lacroix et unanimement résolu que soit approuvé le procès-verbal de la séance régulière du lundi 25 mai 2020 tel que préparé par la greffière, et ce, en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

3 DEMANDES VERBALES DES CITOYENS

Considérant que la séance est tenue à huis clos, aucune demande verbale n'est soumise sous cette rubrique.

4 BUREAU DU CITOYEN – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2019

La mairesse souligne un moment historique pour la Ville de Rouyn-Noranda, soit le dépôt du premier rapport annuel du bureau du citoyen. M. Simon Lapierre, responsable du bureau du citoyen, résume la mission du bureau et M. Alain Couture, président du comité sur la qualité, dresse les grandes lignes du rapport. M. Simon Lapierre présente ensuite le rapport qui sera rendu disponible sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda dès le lendemain. La mairesse remercie tous ceux impliqués dans ce dossier pour leur excellente collaboration.

5 COVID-19

La mairesse mentionne que la situation est maintenant stable en région : 165 cas en Abitibi-Témiscamingue dont plus de 130 à Rouyn-Noranda. Elle rappelle qu'il faut demeurer prudent.

Elle confirme que les modules de jeux sont à nouveau accessibles pour tous ainsi que les terrains sportifs. Il faut toutefois maintenir la distanciation sociale et les mesures d'hygiène.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui que le gouvernement du Québec a confirmé le retour des terrasses. La Ville de Rouyn-Noranda travaille avec la SDC Centre-ville quant à une possible piétonnisation des rues du centre-ville.

6 DÉROGATIONS MINEURES

6.1 3095, chemin du Lac-Hélène (quartier Évain) présentée par Mme Chantal St-Pierre et M. Serge Mauën : avis défavorable du CCU concernant la subdivision du lot 4 171 323 en 2 lots distincts (item reporté lors des séances du 11 et 25 mai)

Après que la greffière eût mentionné l'adresse et le nom des propriétaires de la propriété visée par la demande de dérogation mineure, il est mentionné que les propriétaires ont demandé de reporter cette demande à une prochaine séance où le public pourra y assister. Étant donné qu'aucun commentaire n'est formulé par les membres du conseil, en conséquence,

Rés. N° 2020-443 : Il est proposé par le conseiller André Philippon appuyé par la conseillère Samuelle Ramsay-Houle et unanimement résolu que soit reportée à la séance régulière du 22 juin 2020, la demande de dérogation mineure présentée par **Mme Chantal St-Pierre et M. Serge Mauën** relativement à la subdivision du lot en deux lots distincts au 3095 du chemin du Lac-Hélène (quartier d'Évain) et concernant le **lot 4 171 323 au cadastre du Québec**, à Rouyn-Noranda.

ADOPTÉE

7 AFFAIRES GÉNÉRALES

7.1 Gestion du personnel

7.1.1 Liste du personnel engagé

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-444 : Il est proposé par la conseillère Samuelle Ramsay-Houle appuyé par le conseiller François Cotnoir et unanimement résolu que soit approuvée la liste du personnel engagé pour divers services, et ce, tel que ci-après énuméré et selon le certificat de disponibilité de crédits N° 2020P11 :

Noms	Date du début de l'emploi	Statut	Fonction	Raison de l'embauche	Taux horaire	Direction ou service
Coutu, Laurence	19 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Lafrance-Dionne, Alex	19 mai 2020	Occasionnel	Préposé espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Coutu-Godbout, Laurie	19 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Côté, Dannik	19 mai 2020	Occasionnel	Préposé espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Chevalier, Camille	19 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,85 \$	Animation en loisir et espaces verts
Audet, Olivier	19 mai 2020	Occasionnel	Préposé espaces verts	1	15,85 \$	Animation en loisir et espaces verts
Tardif, Sarah-Michèle	19 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Fink, Sean	19 mai 2020	Réserviste	Journalier auxiliaire	1	24,51 \$	Travaux publics
Lacasse, Thomas	19 mai 2020	Réserviste	Journalier auxiliaire	1	24,51 \$	Travaux publics
Sinclair-Lessard, Stéfan	19 mai 2020	Réserviste	Journalier	1	25,41 \$	Travaux publics
Cousineau-Marcoux, Jérôme	19 mai 2020	Réserviste	Journalier auxiliaire	1	24,51 \$	Travaux publics
Lacoste, Paul	19 mai 2020	Occasionnel	Stagiaire technicien forestier	13	16,60 \$	Foresterie
Shooner, Siska	20 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,85 \$	Animation en loisir et espaces verts
Perron, Jean-Frédéric	20 mai 2020	Occasionnel	Préposé espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Brunette, Sarah	20 mai 2020	Occasionnel	Surveillante de parcs	1	13,65 \$	Animation en loisir et espaces verts
Massicotte, Frédéric	20 mai 2020	Occasionnel	Surveillant de parcs	1	13,65 \$	Animation en loisir et espaces verts
Chevalier, Philippe	20 mai 2020	Occasionnel	Surveillant de parcs	1	13,65 \$	Animation en loisir et espaces verts
Côté, Arianne	20 mai 2020	Occasionnel	Surveillante de parcs	1	13,65 \$	Animation en loisir et espaces verts
Noubia Yonkeu, Blaise Parfait Caren	25 mai 2020	Occasionnel	Stagiaire en informatique	13	16,60 \$	Technologies de l'information
Gagnon, Marjorie	25 mai 2020	Occasionnel	Technicienne aux cours d'eau et soutien à l'aménagement du territoire	1	16,60 \$	Aménagement du territoire et urbanisme
Sergerie Gagné, Patrick	25 mai 2020	Réserviste	Journalier auxiliaire	1	24,51 \$	Travaux publics
Fournier, Laury-Ann	25 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts
Couture, Danahée	25 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,85 \$	Animation en loisir et espaces verts
Fortin, Ann-Sophie	25 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,85 \$	Animation en loisir et espaces verts
Proulx, Eve	25 mai 2020	Occasionnel	Préposée espaces verts	1	15,60 \$	Animation en loisir et espaces verts

Noms	Date du début de l'emploi	Statut	Fonction	Raison de l'embauche	Taux horaire	Direction ou service
Lépine, Mylène	26 mai 2020	Occasionnel	Journalière en horticulture	1	24,51 \$	Animation en loisir et espaces verts
Toulouse-Davidson, Jézabelle	28 mai 2020	Réserviste	Agente à l'administration 2	8	22,55 \$	Animation en loisir et espaces verts
Tatagara, Chris Arnaud	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Stagiaire en génie municipal	13	16,60 \$	Services techniques
Cabaret, Clément	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Stagiaire en génie municipal	13	17,10 \$	Services techniques
Breton, Raphaël	1 ^{er} juin 2020	Réserviste	Technicien en génie municipal	1	28,07 \$	Ingénierie
Germain, Sébastien	1 ^{er} juin 2020	Réserviste	Journalier auxiliaire	1	24,51 \$	Travaux publics
Noël, Alicia	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Agente à l'accueil	14	13,65 \$	Services administratifs
Bertrand, Manon	1 ^{er} juin 2020	Réserviste	Journalière auxiliaire	1	24,51 \$	Gestion des eaux et de l'environnement du territoire
Gonzalez Torres, Celeste Valentina	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Agente de sensibilisation à la collecte des matières organiques	1	17,10 \$	Matières résiduelles
Toupin, Kevin	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Agent de sensibilisation à la collecte des matières organiques	1	17,10 \$	Matières résiduelles
Chiasson-Bertrand, Audrey	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Agente de sensibilisation à la collecte des matières organiques	1	16,60 \$	Matières résiduelles
Chiasson-Bertrand, Amy	1 ^{er} juin 2020	Occasionnel	Agente de sensibilisation à la collecte des matières organiques	1	16,60 \$	Matières résiduelles

LEXIQUE DES RAISONS D'EMBAUCHE

- 1- Début des activités saisonnières du service.
- 8- Remplacement d'un salarié en congé (maladie, accident de travail, vacances, congé parental, etc.).
- 13- Stage rémunéré.
- 14- Autres – précisez : Covid-19

ADOPTÉE

7.1.2 Embauche de M. Paul-André Barrette à titre de mécanicien

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-445 : Il est proposé par la conseillère Samuelle Ramsay-Houle appuyé par le conseiller François Cotnoir et unanimement résolu que M. Paul-André Barrette soit embauché en tant que mécanicien, à titre de salarié réserviste, et que sa date d'entrée en fonction soit le 26 mai 2020;

Que son horaire de travail soit établi à 80 heures par période de 2 semaines;

Que son salaire à l'embauche soit établi à l'échelon 2 de la classe 18;

Que trois semaines de vacances rémunérées soient accordées à l'embauche, au prorata des mois travaillés dans l'année de référence (du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante).

ADOPTÉE

7.1.3 Prolongation du contrat de travail de Mme Stéphanie Larouche-LeBlanc jusqu'au 30 septembre 2020

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-446 : Il est proposé par la conseillère Samuelle Ramsay-Houle appuyé par le conseiller François Cotnoir et unanimement résolu que Mme Huguette Lemay, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, le contrat de travail de **Mme Stéphanie Larouche-LeBlanc**, à titre de coordonnatrice du Comité des nouveaux Rouynorandiens, pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

7.2 Octroi de contrats :

7.2.1 Acquisition de ponceaux arqués :

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

7.2.1.1 Projet du rang des Ponts

Rés. N° 2020-447 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Wolseley Canada division de Témispal** pour l'acquisition de ponceaux arqués TTOA – projet du rang des Ponts au montant total de 47 870,54 \$ (taxes en sus), comme étant la plus basse conforme.

Que M. Francis Chouinard, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.1.2 Projet du rang Chaîné

Rés. N° 2020-448 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Wolseley Canada division de Témispal** pour l'acquisition de ponceaux arqués TTOA – projet du rang Chaîné au montant de 22 906,76 \$ (taxes en sus), comme étant la plus basse conforme.

Que M. Francis Chouinard, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.1.3 Projet de la rue Monseigneur-Pelchat

Rés. N° 2020-449 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Wolseley Canada division de Témispal** pour l'acquisition de ponceaux arqués TTOA – projet de la rue Monseigneur-Pelchat au montant de 46 992,06 \$ (taxes en sus), comme étant la plus basse conforme.

Que M. Francis Chouinard, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.2 Services professionnels d'un chargé de projet pour la construction de l'aérogare

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-450 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **9320-7579 Québec inc. (LeadR)** pour les services professionnels d'un chargé de projet pour la construction de l'aérogare à l'aéroport régional de Rouyn-Noranda au montant de 120 750,00 \$ (taxes en sus), ayant obtenu le plus haut pointage final.

Que M. Daniel Tremblay, directeur des immeubles, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.3 Services professionnels visant l'auscultation de l'état des chaussées

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-451 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Englobe Corp.** pour les services professionnels visant l'auscultation et l'analyse de l'état des chaussées au montant de 31 790,59 \$ (taxes incluses), ayant obtenu le plus haut pointage final.

Que M. Pierre Moses, directeur de l'ingénierie, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.4 Travaux de préparation de terrain prévus en 2020 en foresterie

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-452 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Les Débusqueuses Ménard et Frères inc.** pour les travaux de préparation de terrain prévus en 2020 en foresterie au montant de 36 171,14 \$ (taxes incluses), comme étant la plus basse conforme.

Que Mme Hélène Piuze, trésorière et directrice des services administratifs, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.5 Travaux de reboisement sur les blocs de lots intramunicipaux 2020

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-453 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **10647802 Canada inc. (Outland)** pour les travaux de reboisement sur des blocs de lots intramunicipaux 2020 au montant estimé de 68 965,58 \$ (taxes en sus), les prix étant dictés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Que Mme Hélène Piuze, trésorière et directrice des services administratifs, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.6 Acquisition de regards et puisards

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-454 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Marcel Baril Itée** pour l'acquisition de regards et puisards au montant de 54 741,84 \$ (taxes incluses), conformément à l'article 1.4.16 de la *Politique d'approvisionnement et de gestion contractuelle* de la Ville de Rouyn-Noranda.

Que M. Francis Chouinard, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.7 Travaux de dégagement de plantation (secteur McWatters)

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-455 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Sylviculture SER-FOR inc.**, gagnant d'un tirage au sort, pour les travaux de dégagement de plantation (secteur McWatters) au montant estimé de 20 773,90 \$ (taxes en sus), les prix étant dictés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Que Mme Hélène Piuze, trésorière et directrice des services administratifs, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.2.8 Travaux de réfection des conduites de l'usine de filtration de Beaudry

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-456 : Il est proposé par le conseiller Stéphane Girard appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que soit acceptée la soumission présentée par **Brébeuf mécanique de procédé inc.** pour les travaux de réfection des conduites de l'usine de filtration de Beaudry selon l'option 2 au montant de 36 900,00 \$ (taxes en sus), comme étant la plus basse conforme pour cette option.

Que M. Stéphane Lacombe, directeur de la gestion des eaux et de l'environnement du territoire, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, tout document à cet effet.

ADOPTÉE

7.3 Autorisation de signature de conventions pour le volet numérique dans le cadre de l'entente de développement culturelle

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

7.3.1 Le Petit Théâtre du Vieux Noranda

Rés. N° 2020-457 : Il est proposé par la conseillère Denise Lavallée appuyé par le conseiller Benjamin Tremblay et unanimement résolu que la mairesse et la greffière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, la convention volet numérique 2020 avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) pour la consolidation de l'Espace O Lab dans le cadre de l'entente de développement culturel 2018-2020 conclue entre la Ville de Rouyn-Noranda et le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

ADOPTÉE

7.3.2 L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Rés. N° 2020-458 : Il est proposé par la conseillère Denise Lavallée appuyé par le conseiller Benjamin Tremblay et unanimement résolu que la mairesse et la greffière soient autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, la convention volet numérique 2020 avec le Petit Théâtre du Vieux Noranda pour le hub technocréatif dans le cadre de l'entente de développement culturel 2018-2020 conclue entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

ADOPTÉE

7.4 C.M. Acoustique – prolongation de délai de 3 mois pour la construction d'un immeuble

Après explication par la directrice générale et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

ATTENDU QUE, par la résolution N° 2017-566, la Ville de Rouyn-Noranda a accepté de vendre le lot 5 741 728 au cadastre du Québec à C.M. Acoustique inc. pour fins de construction d'un immeuble de 8 logements;

ATTENDU QUE la construction devait être complétée au 11 août 2019, mais qu'une prolongation a été accordée jusqu'au 31 août 2020 par la résolution N° 2019-649;

ATTENDU QU'en raison de la pandémie de la Covid-19, C.M. Acoustique a demandé un délai additionnel de 3 mois pour compléter la construction;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2020-459 : Il est proposé par le conseiller Daniel Marcotte appuyé par le conseiller François Cotnoir et unanimement résolu que le préambule ci-dessus fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Rouyn-Noranda accorde à **C.M. Acoustique** une prolongation de délai de 3 mois pour la construction d'un immeuble à logements sur le **lot N° 5 741 728 au cadastre du Québec** (rue Nault/Perreault Est), soit jusqu'au 30 novembre 2020.

Que la présente résolution modifie la résolution N° 2019-647.

ADOPTÉE

8 SUJETS DES MEMBRES DU CONSEIL

Mme Dallaire souligne la manifestation pacifique de ce midi organisée par La Mosaïque pour dénoncer le décès tragique de M. Georges Floyd, à laquelle plus de 200 personnes ont participé.

9 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est soumise sous cette rubrique.

10 PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

10.1 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) : adoption du rapport annuel et autorisation de signature à la direction générale

Après explication par la mairesse et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

ATTENDU l'entente de délégation intervenue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et les MRC et Ville-MRC de l'Abitibi-Témiscamingue concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le registre annuel des projets 2019-2020 du PADF doit être signé par la direction générale de chacune des MRC et de la Ville de Rouyn-Noranda et qu'il doit préalablement être adopté par chaque conseil;

ATTENDU que le bilan de la planification annuelle 2019-2020 doit être adopté par chacune des MRC et par la Ville de Rouyn-Noranda et qu'il doit préalablement être adopté par chaque conseil;

ATTENDU QUE l'adoption et la signature du rapport annuel et l'adoption du bilan de la planification annuelle sont nécessaires pour recevoir le dernier versement de la subvention pour la période 2019-2020;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2020-460 : Il est proposé par le conseiller Benjamin Tremblay appuyé par le conseiller Luc Lacroix et unanimement résolu que le préambule ci-dessus fasse partie de la présente résolution.

Que soient adoptés le *Registre annuel des projets 2019-2020* (annexe 5) (version du 30 mai 2020) et le *Bilan de la planification annuelle 2019-2020* (annexe 6) (version du 30 mai 2020) du **Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)**;

Que Mme Huguette Lemay, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda le *Registre annuel des projets 2018-2019* (annexe 5) (version du 30 mai 2020) relatif au PADF.

Le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil

ADOPTÉE

10.2 Autorisation au Canadien National (CN) pour la réalisation de forages à l'intersection de la 13^e Rue et de l'avenue Thompson

Après explication par la greffière et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

ATTENDU QUE le Canadien National (CN) a mandaté une firme pour la réalisation d'une caractérisation complémentaire de leur cour de triage;

ATTENDU QUE le consultant souhaite installer 3 puits d'observation à l'intersection de la 13^e Rue et de l'avenue Thomson dans le cadre de leur évaluation environnementale;

ATTENDU QUE la Ville de Rouyn-Noranda est en accord avec la réalisation des travaux dans la mesure où certaines conditions sont respectées;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2020-461 : Il est proposé par la conseillère Sylvie Turgeon appuyé par le conseiller François Cotnoir et unanimement résolu qu'une autorisation soit accordée au Canadien National (CN) pour l'installation de 3 puits d'observation à l'intersection de la 13^e Rue et de l'avenue Thompson conditionnellement au respect :

- de l'ensemble des lois et règlements en vigueur;
- des directives à être émises par les services techniques.

Le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

ADOPTÉE

10.3 Réfection des chaussées aéroportuaires dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) :

Après explication par la mairesse et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

10.3.1 Demande à être adressée au gouvernement du Québec pour l'adoption d'un décret permettant la signature d'une entente modifiée avec Transports Canada

Rés. N° 2020-462 : Il est proposé par le conseiller Benjamin Tremblay appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu qu'une demande soit adressée au gouvernement du Québec pour l'obtention d'un décret d'autorisation préalable pour la signature de l'entente de modification n° 1 à l'entente de contribution avec **Transports Canada** dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (P.A.I.A.) concernant la réhabilitation des chaussées aéroportuaires.

ADOPTÉE

10.3.2 Autorisation de signature de l'entente de contribution modifiée avec Transport Canada

ATTENDU QUE conformément à la résolution n° 2019-270, la Ville a signé le 9 décembre 2019 une entente de contribution avec Transports Canada suite à l'adoption du décret 1129-2019 par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE cette entente visait la réalisation des travaux de réhabilitation des chaussées aéroportuaires et qu'un montant de 10 931 156 \$ pour ce faire provient du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (P.A.I.A.);

ATTENDU QUE le projet comprend toutefois certains imprévus et que Transports Canada a accepté de financer une partie de ces imprévus;

ATTENDU QU'une entente de modification doit être signée pour tenir compte de l'augmentation de la participation financière du gouvernement fédéral;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2020-463 : Il est proposé par le conseiller Benjamin Tremblay appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que conditionnellement à l'obtention du décret d'autorisation préalable à être émis par le gouvernement du Québec, que la mairesse soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, l'entente de modification n° 1 à l'entente de contribution à intervenir avec **Transports Canada** concernant le financement du projet consistant à la réhabilitation des chaussées aéroportuaires à l'aéroport régional de Rouyn-Noranda, et ce, dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (P.A.I.A.), le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

ADOPTÉE

10.4 Autorisation de signature de la convention d'aide financière pour le comité des nouveaux rouynorandiens dans le cadre du FQIS

Après explication par la mairesse et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-464 : Il est proposé par le conseiller André Philippon appuyé par la conseillère Denise Lavallée et unanimement résolu que M. François Chevalier, directeur des communications, des technologies de l'information et des services de proximité, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rouyn-Noranda, une convention d'aide financière pour le comité des nouveaux rouynorandiens dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), le tout tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

ADOPTÉE

10.5 Dépôt du rapport du trésorier sur les taxes impayées et autorisation pour procédures de recouvrement

Après explication par la mairesse et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

Rés. N° 2020-465 : Il est proposé par le conseiller Luc Lacroix appuyé par la conseillère Samuelle Ramsay-Houle et unanimement résolu que soit accepté le **dépôt de l'état du trésorier** indiquant les immeubles dont les taxes municipales n'ont pas été payées au 22 mai 2020.

Que la firme Cain Lamarre, avocats, soit autorisée à intenter les procédures judiciaires nécessaires au recouvrement desdites taxes impayées.

ADOPTÉE

10.6 Résolution adressée au gouvernement fédéral et au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant internet

Après explication par la mairesse et les membres du conseil étant d'accord, en conséquence,

ATTENDU l'importance et la place occupée aujourd'hui par les technologies numériques, dont l'internet et la couverture cellulaire;

ATTENDU QUE selon une étude récente publiée par le CEFRIO, organisme indépendant de recherche et d'innovation, l'Abitibi-Témiscamingue est la région où le taux de foyers branchés à Internet est le plus bas au Québec;

ATTENDU QUE sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables, la région ne peut se développer sur les plans social et économique;

ATTENDU QUE la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute vitesse performant et abordable est un service essentiel;

ATTENDU QUE l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

ATTENDU QUE la sécurité est également souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

ATTENDU QU'une portion du territoire de Rouyn-Noranda n'est pas desservie de façon adéquate en termes de service Internet et qu'il s'agit là d'une fracture numérique majeure, privant les citoyens d'un service essentiel et ralentissant grandement le développement des entreprises de tous les secteurs (agroalimentaires, touristiques, forestières, manufacturières);

ATTENDU QUE le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet, mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

ATTENDU QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre;

ATTENDU QUE les grands câblodistributeurs ont surtout travaillé à améliorer le service dans les noyaux plus densément peuplés parce que ce sont des secteurs plus rentables, et sachant que face à un service essentiel, il faut une intervention forte de l'État, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan de la vision requise sur la nécessité d'une couverture Internet pour 100% du territoire;

ATTENDU QUE le déploiement d'un service internet haute vitesse à Rouyn-Noranda est devenu une nécessité et même une urgence;

POUR CES MOTIFS,

Rés. N° 2020-466 : Il est proposé par le conseiller Benjamin Tremblay
appuyé par le conseiller Cédric Laplante
et unanimement résolu

Que la Ville de Rouyn-Noranda demande l'intervention du gouvernement fédéral pour que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) déclare les services d'Internet Haute

Vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il y soit souscrit les énergies et les sommes requises très rapidement.

Que la Ville de Rouyn-Noranda demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et ce, au regard des programmes disponibles, de prioriser une intervention visant le branchement à internet haute vitesse de tous les foyers de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

11 RECOMMANDATIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

Aucune recommandation n'est soumise sous cette rubrique.

12 APPROBATION DES COMPTES

Rés. N° 2020-467 : Il est proposé par le conseiller André Philippon appuyé par le conseiller Cédric Laplante et unanimement résolu que les comptes soient approuvés et payés au montant de 2 917 602,80 \$ tel que soumis à l'attention des membres du conseil (certificat de crédits suffisants N° 3820).

ADOPTÉE

13 AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion n'est soumis sous cette rubrique.

14 RÈGLEMENTS

Aucun règlement n'est soumis sous cette rubrique.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX JOURNALISTES

Considérant que la séance est tenue à huis clos et qu'ainsi aucun journaliste n'est présent dans l'assistance, aucune question n'est soumise sous cette rubrique.

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés. N° 2020-468 : Il est proposé par la conseillère Sylvie Turgeon appuyé par la conseillère Claudette Carignan et unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

MAIRESSE

GREFFIÈRE